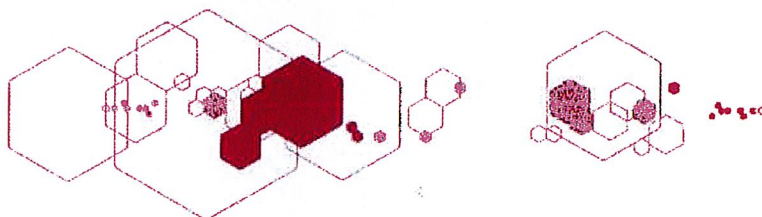


LE SUIVI DE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL



DEPOT DE VOTRE DEMANDE

Directement dans une agence 3FGRAND EST*, ou en ligne
grâce au site www.demande-logement-social.gouv.fr



ENREGISTREMENT AU FICHER NATIONAL

Sous 30 jours, vous recevrez un courrier d'attestation avec
votre numéro unique



PASSAGE EN COMMISSION D'ATTRIBUTION

Un logement correspondant à vos souhaits et à vos
possibilités se libère : votre dossier est examiné en
commission d'attribution de logement



DECISION FAVORABLE

Après décision favorable de la commission, si
vous acceptez la proposition, vous pourrez signer
un contrat de location et devenir locataire.

Votre demande de logement est alors radiée



DECISION DEFAVORABLE OU REFUS

Après décision défavorable de la commission, ou si vous
n'acceptez pas la proposition, votre demande reste toujours
valable

3F Grand Est 

Groupe ActionLogement

*ou auprès de l'organisme d'habitat social de votre choix

PIECES OBLIGATOIRES LORS DU DEPOT :

> Pièce d'identité
ou titre de séjour
en cours de
validité
> Dernier avis
d'imposition

**Vous pouvez
modifier ou
mettre à jour
votre demande
à tout moment
et la renouveler
chaque année**

Un seul dossier
de demande
suffit pour tous
les organismes

3F GRAND EST

AGENCE DE
MONTIGNY LES METZ

2 bis Place de la Nation

BP 50808

57953 MONTIGNY LES
METZ

Contact57@groupe3f.fr